

**Séance du Conseil de Ville
du 8 décembre 2014 à 18 heures
Salle du Conseil de Ville - Procès-verbal no 23 / 2014**

1. Communications
2. Appel
3. Questions orales
4. Promesses d'admission à l'indigénat communal de :
 - Mme Ursula Bausch et sa fille Nadine Bausch
 - M. Nenad Cakalin et son épouse Mme Manda Cakalin
 - Mme Kristina Nedeljkov
 - Mme Adelina Osdautaj
 - M. Christian Perissinotto
 - M. Fabio Varela Mestre
5. Crédit de Fr. 158'000.- pour l'aménagement et l'équipement d'un nouveau site pour la Maison de l'Enfance à la rue du 24-Septembre 5 et l'adaptation du Centre de vie enfantine (CVE) de Morépont, permettant d'ouvrir 13 places supplémentaires
6. Réponse à la question écrite 2.11/14 - "Publicar : un premier bilan", PLR, M. Julien Crevoisier
7. Réponse à la question écrite 2.12/14 - "Pour des achats publics équitables à Delémont : comment faire mieux ?", PS, M. Sébastien Lapaire
8. Election du Bureau pour l'année 2015
 - présidence
 - 1^{ère} vice-présidence
 - 2^e vice-présidence
 - scrutateur 1
 - scrutateur 2

9. Divers

1. **COMMUNICATIONS**

M. Pierre Chételat, président, ouvre la séance et salue les membres présents. Il informe de la démission de Mme Emilie Schindelholz Aeschbacher, au 31 décembre 2014, qui sera remplacée par Mme Marie-Claire Grimm. M. Toufiq Ismail deviendra suppléant.

D'autre part, contrairement aux propos tenus par M. Marc Ribeaud dans le cadre du budget 2015, M. Chételat indique que la Fondation Rosinski a bien été inscrite au Registre du Commerce en novembre 2013 et annoncée auprès de l'Autorité de surveillance. Quant à la liste des fondations figurant sur le site du Canton, elle a été actualisée récemment à la suite de la demande de la Municipalité.

En dernier lieu, M. Chételat retrace les manifestations auxquelles il a participé et souhaite plein succès à M. Jean-Yves Gentil, dont la candidature sera proposée le 19 décembre 2014 pour le mandat de Président du Parlement jurassien pour l'année 2015.

2. **APPEL**

Conseil de Ville

41 membres sont présents.

M. Pierre **Chételat**, président, Mme Jeanne **Beuret**, 1^{ère} vice-présidente, M. Renaud **Ludwig**, 2^{ème} vice-président, MM. Jude **Schindelholz** et Olivier **Montavon**, scrutateurs.

Mme, M., Iskander **Ali**, Dominique **Baettig**, Pierre **Berthold**, Yves **Bregnard**, Quentin **Chappuis**, Patrick **Chapuis**, Karen **Chevrolet**, Patrick **Claude**, Julien **Crevoisier**, Paul **Fasel**, Pierre-Alain **Fleury**, Anne **Froidevaux**, Christophe **Günter**, Besim **Hoxha**, Sébastien **Lapaire**, Rébecca **Lena**, Christel **Lovis**,

Sylvianne **Mertenat**, Jean-Paul **Miserez**, Grégoire **Monin**, Dominique **Nusbaumer**, André **Parrat**, Yvonne **Plumez**, Alphonse **Poupon**, Camille **Rebetez**, Marc **Ribeaud**, Magali **Rohner**, Philippe **Rottet**, Emilie **Schindelholz Aeschbacher**, Paola **Stanic**, Mehmet **Suvat**, Pierre-Alain **Voisard**.

Sont excusés et remplacés

M. Alain Beuret est remplacé par M. Afrim **Ramnabaja**

M. Francis Charmillot est remplacé par M. Laurent **Michel**

Mme Murielle Macchi est remplacée par Mme Mansouratou **Sokpolie**

M. Alain Steger est remplacé par M. Luc **Dobler**

Conseil communal

- M. Pierre **Kohler**, Mairie et Département des finances
- M. Damien **Chappuis**, Département de la culture, des sports et de l'informatique
- Mme Françoise **Collarin**, Département de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics
- Mme Esther **Gelso**, Département des affaires sociales, de la jeunesse, des écoles et du logement
- M. Jean-Yves **Gentil**, Département de l'énergie et des eaux

Chancellerie communale, huissier

Mme Edith **Cuttat Gyger**, chancelière communale

Mme Nadia **Maggay**, vice-chancelière communale

M. Gilles **Loutenbach**, huissier

3. QUESTIONS ORALES

M. Dominique Baettig, UDC•UDF•sp, revenant sur les projets delémontains relatifs à la bande dessinée, demande si, à l'occasion de la discussion sur le budget 2015, les investissements prévus d'un demi-million de francs ont été évoqués. A son sens, par souci d'honnêteté et de clarté, le Conseil communal aurait dû les mentionner.

M. Damien Chappuis rappelle que ces investissements figurent dans le plan financier ad hoc, notamment la somme de Fr. 220'000.- pour la scénographie du Centre suisse de la BD, qui fera l'objet d'un crédit soumis prochainement au Conseil de Ville, ce qui a été expliqué lors de la séance du 24 novembre dernier. Le demi-million de francs cité dans la presse fait encore l'objet d'estimations.

M. Dominique Baettig est partiellement satisfait.

Mme Christel Lovis, PS, souhaite un complément d'information quant aux projets de construction d'écoles, un crédit d'études de Fr. 820'000.- étant inscrit au plan financier des investissements en 2017 pour les unités d'accueil et les écoles primaires et enfantines. De plus, une somme de 5 millions de francs est prévue entre 2019 et 2022 pour la construction de sites scolaires.

Mme Esther Gelso confirme que les investissements ont été reportés en 2019-2022 et qu'ils restent d'actualité. En effet, des locaux manquent pour les crèches et les écoles, problème qui se fera ressentir en 2016 et pour lequel le Conseil communal recherche des solutions.

Mme Christel Lovis est partiellement satisfaite.

M. Jude Schindelholz, PS, relate un article de presse s'agissant de la zone d'activités innodel, intégrée au futur Parc d'innovation suisse région Suisse du nord-ouest, créé par les cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne et le Jura, pour obtenir une antenne du parc national d'innovation soutenu par la Confédération. innodel est considéré comme site potentiel de développement à long terme. Comme cette labellisation pourrait dynamiser les implantations dans ce secteur, M. Schindelholz souhaite connaître les étapes restantes pour qu'innodel soit définitivement retenu comme site du parc précité, de même que le calendrier et le type d'activités qui pourraient être implantées sur ce terrain.

M. Pierre Kohler, maire, ne peut fournir aucun renseignement sur ce projet, qui est de compétence cantonale.

M. Jude Schindelholz est partiellement satisfait.

Mme Christel Lovis, PS, rappelle la problématique liée au manque de salles de gymnastique à Delémont, qui empêche certaines classes de se voir dispenser trois heures hebdomadaires de gymnastique. Le Campus de la gare et la première étape du projet du CEJEF à la rue de l'Avenir ne prévoyant pas de telles

infrastructures, Mme Lovis demande au Conseil communal s'il a conscience de ce problème et l'invite à informer le Conseil de Ville de ses réflexions en cours. Une halle pourrait-elle être prévue dans la seconde étape du projet du CEJEF ou dans le cadre des investissements communaux pour les bâtiments scolaires, en 2019-2022 ?

Mme Esther Gelso confirme la problématique évoquée par Mme Lovis, qui a mené à la constitution d'un groupe de travail cantonal pour plancher sur ce sujet, les halles de gymnastique étant fortement occupées. A sa connaissance, le projet du CEJEF ne prévoit pas la construction d'une telle infrastructure. Toutefois, Mme Gelso relève les infrastructures sportives disponibles à Delémont, comme la piscine ou la patinoire, qui peuvent être utilisées en lieu et place de salles de gymnastique.

Mme Christel Lovis est satisfaite.

4. **PROMESSES D'ADMISSION À L'INDIGÉNAT COMMUNAL**

M. Pierre Kohler, maire, invite le Conseil de Ville à accepter ces demandes qui répondent aux exigences en matière d'admission à l'indigénat communal.

DECISION : les promesses d'admission à l'indigénat communal de

- Mme Ursula Bausch et sa fille Nadine Bausch
- M. Nenad Cakalin et son épouse Mme Manda Cakalin
- Mme Kristina Nedeljkov
- Mme Adelina Osdautaj
- M. Christian Perissinotto
- M. Fabio Varela Mestre

sont acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire.

5. **CRÉDIT DE FR. 158'000.- POUR L'AMÉNAGEMENT ET L'ÉQUIPEMENT D'UN NOUVEAU SITE POUR LA MAISON DE L'ENFANCE À LA RUE DU 24-SEPTEMBRE 5 ET L'ADAPTATION DU CENTRE DE VIE ENFANTINE (CVE) DE MORÉPONT, PERMETTANT D'OUVRIR 13 PLACES SUPPLÉMENTAIRES**

Mme Esther Gelso rappelle la volonté de la Ville de réunir les sites de la Maison de l'Enfance sur deux lieux, qui fait l'objet d'une étude en phase d'achèvement. Par ailleurs, le présent crédit permettra l'ouverture d'une petite structure pour faire le pont avec le prochain grand centre, 120 enfants étant sur liste d'attente parmi lesquels 25 à 30 pourront occuper les 13 places ainsi créées. Le présent crédit servira à meubler et aménager l'unité d'accueil, de même qu'à améliorer l'accueil des bébés sur le site du 24-Septembre 3.

Mme Christel Lovis, PS, informe que son groupe soutiendra ce crédit qui répond à un besoin. Cette ouverture étant initialement prévue pour le début de l'année, Mme Lovis souligne que ni les crèches à domicile ni le recours à la famille ne sont en mesure de répondre à toutes les demandes, d'autant que la population delémontaine ne cesse de croître. A son sens, tout développement d'une ville ne peut avoir lieu sans en améliorer les infrastructures, notamment les structures d'accueil, les écoles ou les salles de gymnastique, par exemple. Mme Lovis indique que son groupe souhaitait le maintien du présent crédit en septembre dernier mais qu'il n'a pas voulu aller à l'encontre de certains propriétaires opposés à cette unité d'accueil. Satisfaite de l'entente trouvée, Mme Lovis estime la localisation idéale, vu qu'une autre structure existe dans le secteur. Toutefois, une restructuration complète de la Maison de l'Enfance s'impose, raison pour laquelle le groupe socialiste attend avec impatience le développement des projets prévus dans le plan des investissements du budget 2015.

M. Dominique Baettig, UDC•UDF•sp, qualifie ce projet de bricolage de dernière minute, pour une unité provisoire et dont l'utilité n'est, à son sens, pas forcément démontrée. Selon lui, la liste d'attente n'est pas le processus optimal pour quantifier les besoins. En ce qui concerne la recherche de locaux, M. Baettig demande si les Abattoirs, inoccupés, ne pourraient pas être utilisés, ou même l'ancien stand de tir. S'agissant du site choisi, fera-t-il l'objet d'une remise en état lorsqu'une solution définitive pour les crèches aura été trouvée ?

Mme Emilie Schindelholz Aeschbacher, CS•POP•Verts, s'étonnant des propos de M. Baettig, rapporte que son groupe acceptera le crédit, tout en souhaitant plus de volontarisme du Conseil communal dans son projet global de crèches, auquel M. Baettig sera vraisemblablement favorable. Elle invite la Ville à assumer son rôle de collectivité publique dans l'accueil de la petite enfance, d'autant que le Canton se dirige vers un développement concret, ce qui requiert la création de ce genre de structures.

M. Patrick Claude, PDC-JDC, informe que son groupe acceptera ce crédit et il invite le Conseil de Ville à en faire de même.

DECISION : le crédit de Fr. 158'000.- pour l'aménagement et l'équipement d'un nouveau site pour la Maison de l'Enfance à la rue du 24-Septembre 5 et l'adaptation du Centre de vie infantine (CVE) de Morépont, permettant d'ouvrir 13 places supplémentaires, est accepté à la majorité évidente, avec deux avis contraires.

6. **RÉPONSE À LA QUESTION ÉCRITE 2.11/14 - "PUBLICAR : UN PREMIER BILAN", PLR, M. JULIEN CREVOISIER**

M. Julien Crevoisier, PLR, est satisfait.

7. **RÉPONSE À LA QUESTION ÉCRITE 2.12/14 - "POUR DES ACHATS PUBLICS ÉQUITABLES À DELÉMONT : COMMENT FAIRE MIEUX ?", PS, M. SÉBASTIEN LAPAIRE**

M. Sébastien Lapaire, PS, n'est pas satisfait et demande l'ouverture de la discussion.

DECISION : l'ouverture de la discussion est acceptée.

M. Sébastien Lapaire, PS, mettant en évidence les caractéristiques des achats équitables, rappelle que divers guides et directives existent à ce sujet, dont le Conseil de Ville se préoccupe, comme le prouvent les différentes interventions déposées depuis 2006 par divers groupes politiques. En réponse à une motion en 2011 concernant l'achat de véhicules, M. Kohler indiquait qu'une directive avait été édictée, fixant le taux des objectifs environnementaux, techniques et financiers.

M. Lapaire précise que sa question écrite fait suite à la motion socialiste 5.17/10 - "Pour des achats publics équitables", demandant que la Ville opte pour un règlement, et à sa question orale de 2013 concernant le suivi de ce dossier. Vu la nature de l'objet abordé, M. Lapaire s'étonne et se dit très déçu de la courte réponse du Conseil communal à sa question écrite. Il transmet à l'Exécutif un projet de règlement concernant les achats équitables, listant les possibilités offertes à la Commune et les labels à prendre en compte. A titre d'exemple, il cite les vêtements de travail, pour lesquels les produits respectueux de l'environnement et des conditions sociales de production doivent être privilégiés et pour lesquels les labels Oeko-Tex Standard ou World Fair Trade Organization existent. De même, la Ville peut exiger l'utilisation de papier recyclé, labellisé Ange bleu ou FSC Recycling, labels également valables pour les fournitures de bureau. Par ailleurs, des indicateurs permettent de déterminer si le règlement est efficace, ce dernier comportant également un questionnaire à envoyer aux partenaires de la Ville. En dernier lieu, M. Lapaire se tient à la disposition du Conseil communal s'il entend mettre sur pied une commission de rédaction pour l'établissement de ce règlement.

M. Pierre Kohler, maire, remercie M. Lapaire pour ce projet de règlement, son emploi d'enseignant lui ayant laissé le temps de le rédiger.

8. **ELECTION DU BUREAU POUR L'ANNÉE 2015**

Présidence

Mme Paola Stanic, CS•POP•Verts, propose la candidature de Mme Jeanne Beuret à la présidence du Conseil de Ville 2015.

DECISION : **Mme Jeanne Beuret est élue Présidente du Conseil de Ville 2015, par 35 voix.**

Mme Jeanne Beuret : Cher Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, Mesdames et Messieurs, j'espère que je serai à la hauteur de la tâche qui m'est dévolue ce soir et que je ferai honneur à toutes celles et tous ceux grâce à qui je suis là aujourd'hui. Merci, chers collègues conseillères et conseillers, pour votre soutien et surtout pour la confiance que vous m'accordez. Merci aux membres du Bureau et à Pierre Chételat, qui sera ma référence pour l'année à venir. Je ne serai peut-être pas aussi présente que lui aux apéritifs mais je ferai de mon mieux pour donner une image tout aussi dynamique et enthousiaste que lui a su le faire de notre ville.

Ce soir, puisque j'ai droit à cette tribune, j'ai envie, non pas de parler de moi, mais de remercier différentes personnes qui ont, par différents aspects, contribué au fait que je me retrouve aujourd'hui devant vous. Je pense à tous les membres de l'Administration qui permettent, au quotidien, de faire fonctionner cette

commune. Je pense au personnel qui travaille à la Voirie, à la Maison de l'Enfance, aux concierges, aux auxiliaires, aux précieuses collaboratrices et précieux collaborateurs des différents services communaux, au Corps de police, et j'espère que j'en n'oublie pas trop. Leur engagement pour notre Ville est un moteur de mon engagement politique. Grâce à eux, je suis fière de représenter Delémont pour l'année 2015. Je tiens donc à leur témoigner tout mon respect pour leur travail et leur transmettre mes remerciements, ainsi, j'en suis certaine, ceux de tous les Delémontains et Delémontaines. J'aimerais dire un mot spécial à deux de ces personnes en particulier, il s'agit de la chancelière et la vice-chancelière. Mmes Edith Cuttat Gyger et Nadia Maggay participent activement et dans l'ombre chaque dernier lundi du mois à nos séances. Bravo pour votre engagement, merci pour votre soutien et chapeau pour votre patience !

Je pense également aux personnes qui m'ont soutenue de manière régulière et parfois depuis des années. A celles et ceux qui me permettent de siéger ici les lundis soir... les hommes et les femmes de l'ombre. A l'époque de mon grand-père James Choulat, premier président de notre Conseil de Ville en 1973, ma grand-mère Marie-Thérèse, mère de quatre filles, prenait ses dispositions pour laisser Monsieur siéger dans cette salle. Delémont était encore une commune du canton de Berne. Alors je suis évidemment très fière d'être sa petite-fille et d'occuper un poste où il fut un pionnier, mais je suis également, et je tiens à le dire haut et fort, très fière de ma grand-maman qui lui a permis d'être ce premier citoyen de notre cité et qui a donc, par son soutien et sa présence, aussi contribué au rayonnement de la ville. Durant ces mêmes années, ma grand-tante Suzette soutenait quotidiennement son mari Roger Schaffter afin qu'il puisse assumer, au mieux, ses différents mandats politiques. Et aujourd'hui, dans la capitale jurassienne, c'est Thomas qui me permet d'être ici ce soir. Il s'occupe de mes enfants lors de cette séance. En même temps, ils ne s'en plaignent pas tellement parce que comme on dit : « quand le chat n'est pas là, les souris dansent ! ». Il y a quelques années, mon beau-frère Frédéric a permis à ma grande sœur Rosalie d'être la 1^{ère} citoyenne de la ville de Porrentruy. Il s'occupait alors de leurs deux filles. Et cette année 2014, ma belle-sœur Maria, à Moutier, a œuvré pour permettre à son mari Pierre Sauvain, le frère de Thomas, d'assumer le poste que vous m'accordez aujourd'hui.

Ce sont tous ces sillons familiaux, ces engagements publics mais également privés, dans l'ombre de l'organisation familiale, qui me permettent aujourd'hui de considérer comme concevable, pensable et possible ma présence ici et me permettent d'accepter avec fierté cette nouvelle charge. Merci à toutes et tous.

Il faut quand même que je fasse un petit clin d'œil à ma famille politique. En son sein, il y a madame et monsieur tout le monde qui rêvent d'un monde plus solidaire, plus juste, plus équitable. Mon parcours m'a permis de découvrir des grands noms à travers la littérature, qui m'ont fait rêver, qui m'ont fait envisager qu'un autre monde est possible, qu'un autre monde est nécessaire. Dans notre ville, des personnalités du POP puis de CS•POP, comme Bernard Burkhardt, Max Goetschmann, Dominique Tolotti, mes camarades ici présents, les femmes et les hommes qui font que la politique fait partie du centre de ma vie.

Ce que j'aime, c'est qu'on discute, qu'on argumente. On n'est bien sûr pas toujours d'accord ! Et heureusement ! Ce qui est nécessaire, c'est l'envie de grandir ensemble et qu'on le fasse au quotidien dans nos familles, avec les camarades et les collègues. Dans les organisations politiques, on doit le faire aussi. Cette envie de grandir ensemble dans le respect des différences, c'est sur ce drapeau-là que j'aimerais faire ma présidence en 2015, en vue de favoriser le bien commun. Parler de cela, ça c'est la politique. Il ne s'agit pas seulement de prendre des « responsabilités », il faut pouvoir discuter autour de soi, sans tabous, des choses de la vie. En parlant, on apprend, on se forme, on grandit. On grandit ensemble, sinon, je me demande à quoi ça servirait.

Avant de m'arrêter, je m'en voudrais de ne pas vous exposer un seul regret : la place des femmes dans notre société et dans ce Conseil de Ville. Alors qu'elles représentent plus de la moitié de la population, qu'elles subissent des injustices constantes et des violences au quotidien, je ne peux que regretter encore la trop faible place faite aux femmes en politique : de nouveau je serai malheureusement la seule femme du Bureau de notre Conseil l'année prochaine parmi les élus, bien sûr à la plus haute place... mais quand même. Si la femme est l'avenir de l'Homme, comme le disaient Aragon puis Jean Ferrat, je le crois dur comme fer, elles sont l'avenir de la politique.

C'est sur ces mots que je m'arrête. Je vous remercie pour votre attention et pour votre soutien également. Merci à toutes et tous de votre attention et de votre soutien.

1^{ère} vice-présidence

M. Jean-Paul Miserez, PCSI, propose la candidature de M. Renaud Ludwig à la 1^{ère} vice-présidence du Conseil de Ville 2015.

DECISION : M. Renaud Ludwig est élu 1^{er} vice-président du Conseil de Ville 2015 à l'unanimité, par 40 voix.

2^{ème} vice-présidence

Mme Mansouratou Sokpolie, PS, propose la candidature de M. Jude Schindelholz au poste de 2^e vice-président du Conseil de Ville 2015.

DECISION : **M. Jude Schindelholz est élu 2^{ème} vice-président du Conseil de Ville 2015, par 29 voix.**

Scrutateur 1

Mme Yvonne Plumez, PDC-JDC, propose la candidature de M. Olivier Montavon au poste de scrutateur 1 du Conseil de Ville 2015.

DECISION : **M. Olivier Montavon est élu au poste de scrutateur 1 du Conseil de Ville 2015 par 39 voix.**

Scrutateur 2

M. Julien Crevoisier, PLR, propose la candidature de M. Christophe Günter au poste de scrutateur 2 du Conseil de Ville 2015.

DECISION : **M. Christophe Günter est élu au poste de scrutateur 2 du Conseil de Ville 2015 à l'unanimité, par 40 voix.**

Discours de M. le Président : Mme la Vice-Présidente, Mesdames, Messieurs, me voici déjà au terme de mon mandat de président de ce Conseil. Maintenant que l'on commence à savoir comment fonctionne la « maniclette » - j'ai encore un petit peu des problèmes avec certains noms, il est temps de rendre son tablier mais c'est ainsi. C'est très bien, à chacun son tour.

Mine de rien, cela demande un minimum d'investissement en temps. Mais que du bonheur ! Très simple, j'ai tout accepté en fonction de mes disponibilités. C'est clair, je ne pouvais pas aller à deux endroits en même temps et c'est vrai que j'ai la capacité de supporter quelques apéritifs, peut-être mieux que ma successeur. J'ai eu un immense plaisir à remplir cette tâche. J'espère que vous avez également eu du plaisir à travailler sous mon autorité. Autorité, c'est un bien grand mot. Il y a certes eu quelques petits débordements mais il y a eu surtout des moments sympas. On a toujours privilégié le débat et ça c'est essentiel.

Je félicite Jeanne Beuret pour son élection et lui souhaite plein succès pour son année présidentielle. Elle sera épaulée par son Bureau, qui est de qualité et qui doit être solidaire à toutes épreuves. Le Bureau, c'est tout de même, avec la chancelière et la vice-chancelière, la charnière entre notre autorité et celle du Conseil communal. Il est important de le relever et ce n'est pas parce que le Bureau est la partie charnière entre le Conseil de Ville et le Conseil communal qu'il faut les prendre pour des gonds. Oui, elle était facile.

Lors de mon élection à ce perchoir, je vous avais brossé sur un ton humoristique les problèmes qui pouvaient nous tomber dessus. Heureusement, ils n'ont pas eu lieu. Nous avons même, pour la première fois depuis de nombreuses années, un budget équilibré. Espérons que les comptes le soient également, nous le saurons dans environ un an et demi. Je regrette toutefois de n'avoir pas pu réconcilier un membre de l'UDC, l'aiguillon Baettig, avec M. le Maire. Je passe le flambeau à Jeanne, il y a du travail. J'avais dit que je ne ferais pas de politique cette année, vous aurez pu constater que j'ai tenu ma promesse.

Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez témoignée lors de mon élection à ce poste et tout au long de l'année. Il est important d'avoir la confiance des groupes ou des conseillers de ville afin d'anticiper les débats. Lorsque je me renseignais sur les interventions probables des groupes à gauche ou à droite sur divers sujets, on me confiait parfois même des scoops. J'exagère à peine. Merci pour cette confiance, c'est vraiment important. Merci au Conseil communal qui nous a donné suffisamment de matière à tel point que nous n'avons pas supprimé une seule séance. Nous n'avons même pas eu besoin de trouver un sujet que l'on aurait pu amener nous-mêmes, je sais que beaucoup de gens avaient peur, surtout au Conseil communal, que ça finisse en discussion de bistrot, mais n'ayez crainte, je ne crois pas que ça aurait débordé à ce point-là. Enfin merci à Mmes la Chancelière et la vice-chancelière, Mmes Cuttat et Maggay, qui ont fait un immense travail et sur qui on peut compter, Jeanne l'a déjà dit tout à l'heure, c'est vrai qu'elles font un travail de grande qualité. Je ne vais pas m'étendre plus longtemps, vous avez certainement tous faim et soif, et M. le Maire a encore un divers qui va durer un certain temps. Je voulais encore dire juste un petit mot à propos du Bureau, je souhaite bien du plaisir aussi à Christophe, vous verrez au sein du Bureau, c'est un gros nounours et c'est vrai que sur la balance, il a gagné contre Julien mais heureusement qu'il y avait pas trois places. Enfin bref, je vous remercie encore pour tout, je vous souhaite de belles fêtes de Noël, une heureuse année 2015 avec la santé et qu'elle soit à la hauteur de vos attentes sur tous les plans. Merci pour tout.

M. Julien Crevoisier, PLR, remercie et félicite M. Chételat pour son travail en qualité de président et la disponibilité dont il a fait preuve dans le cadre de cette fonction, au vu de sa participation à de très nombreuses manifestations, parfois même au-delà des frontières cantonales.

Mme Jeanne Beuret, CS•POP•Verts, au nom du Bureau et du Conseil de Ville, remercie M. Chételat pour son engagement et lui remet un présent.

9. DIVERS

M. Pierre Kohler, maire, remercie le Conseil de Ville pour son engagement, de même que l'Administration. Félicitant M. Jean-Yves Gentil, qui sera en 2015 vice-maire et Président du Parlement jurassien, il lui souhaite plein succès dans cette fonction. Indiquant que M. Isa Mustafa, ancien maire de Pristina, a été nommé le soir-même Premier ministre du Kosovo, M. Kohler détaille les projets réalisés ou en cours de réalisation en 2014 à Delémont :

- ouverture du tronçon Bure-Chevenez-Porrentruy ouest de l'A16 ;
- population au 4 décembre 2014 : 12'395 (+ 930 habitants en 6 ans) ;
- projet d'agglomération et projet de plan directeur régional ;
- analyse du projet de fusion de Delémont et des communes avoisinantes ;
- inauguration de la vélostation à la gare ;
- réaménagement de la gare routière ;
- développement du secteur sud de la Communance ;
- agrandissement de l'usine Victorinox ;
- extension de l'entreprise Turck ;
- nouveau bâtiment à la rue de la Jeunesse ;
- installation de la Régie fédérale des alcools à Delémont ;
- construction du magasin Landi et déplacement de la Tête de puits ;
- nouvelle politique culturelle de la Ville ;
- 725^e anniversaire de la ville (Jardins de la Liberté, arrivée du Tour de Suisse) ;
- lancement du Festival de la BD ;
- projet de Maison suisse de la BD ;
- projet de multiplexe ;
- projet cantonal du CREA, en partenariat avec Coop et HRS (deux salles de spectacles, salles d'exposition, surfaces commerciales, restaurants, 106 logements et 350 places de stationnement) ; en guise de participation de la Ville, le Conseil communal proposera au Conseil de Ville de céder le terrain ;
- 10^e anniversaire de l'Espace-Jeunes ;
- Jeux internationaux des écoliers en Australie ;
- amélioration des installations du Centre sportif et de la piscine extérieure ;
- ouverture de nouvelles places de crèches à Morépont ;
- plan directeur et crédits-cadres relatifs aux places de jeux ;
- réaménagement des Jardins du Château ;
- agrandissement du parc des biches ;
- aménagements dans le cadre du projet *Delémont marée basse* ;
- concours relatif aux passerelles de la Birse-Sorne-Colliard ;
- revitalisation de la Sorne et réalisation d'un parc urbain derrière l'Ecole de commerce ;
- nouveau bâtiment des pompiers et de la Voirie à la rue St-Michel ;
- Journée nationale Forum vélostation suisse ;
- plan directeur du Centre gare ;
- 100^e anniversaire des Services industriels : balade gourmande et visite des installations ;
- projets de production d'énergie renouvelable : patinoire, Wenger nord et sud, Avenir 33, centrale hydroélectrique de la Grande-Ecluse ;
- lancement d'une nouvelle ligne graphique aux Services industriels ;
- renforcement du réseau électrique avec l'arrivée de nouvelles entreprises ;
- travaux majeurs sur le réseau d'eau potable ;
- bassin de rétention à la rue du Réservoir ;
- construction d'immeubles au Voirnet, à Pré-Rambévaux, à la rue de l'Avenir et au sud des voies ;
- concours Vieille Ville fleurie ;
- Journée portes-ouvertes avec la Jeune Chambre économique ;
- rénovation de l'Eglise Saint-Marcel ;
- conception directrice de l'aménagement local ;
- projets de développement au sud des voies, pour mieux relier le nord et le sud des voies, développer un Centre de congrès, avec logements et bureaux ; secteur réservé pour l'hôpital ;
- construction du Campus à la gare, du bâtiment Avenir 33 ;
- budget communal 2015 bénéficiaire.

M. Kohler achève sa présentation en précisant que Delémont a obtenu de l'Idheap la note maximale en matière de gestion financière et transmet au Conseil de Ville ses vœux les meilleurs pour 2015.

M. Pierre Chételat, président, clôt la séance en souhaitant à l'assemblée de joyeuses fêtes de fin d'année.

A été déposée :

- **question écrite 2.15/14** - "Point de situation du crédit pour les travaux de rénovations aux bâtiments des écoles des Moissons, des Traversins et des Arquebusiers", PCSI, M. Luc Dobler

La séance est levée à 19 h 30.

AU NOM DU CONSEIL DE VILLE

Le président :

La vice-chancelière :

Pierre Chételat

Nadia Maggay

Delémont, le 15 décembre 2014